



---

---

## Semaine 2021-22



---

---

## Sur notre site

---

---



J-3, le nouvel arrêté  
va t'il entrer en  
vigueur ?

Le nouvel arrêté pose plusieurs problèmes :

- **Il ne crée pas 3 classes de licences**, alors que l'administration a, à plusieurs reprises, dit qu'ils y étaient favorables. Pourquoi cela coince t'il ? La dernière position officielle du REF était de dire qu'ils n'étaient pas contre, mais jamais ils ne se sont prononcés ouvertement en faveur de 3 classes de licence...
- **L'équivalence HAREC est menacée**, nous n'avons aucune garantie que les licences obtenues après le 7 juin soient reconnues dans les pays CEPT. La position du REF est de parier que les pays CEPT ne feront rien, c'est un pari osé et risqué.
- **La partie numérique et le plan de bande IARU font partie du nouveau programme de l'examen**. Le REF se satisfait de ces nouveautés sans penser aux conséquences, c'est à dire que l'ANFR devra contrôler que le plan de bande IARU sera respecté, nous ne pensons pas qu'ils seront heureux de cette décision. A savoir qu'une association ne peut pas imposer une règle dans une loi française, ce qui rend ce décret anti constitutionnel et donc attaquant en conseil d'état, puisque la France s'engage à respecter la TR6102 dans le préambule de l'arrêté.

**Ces points ont été signalés au ministre qui a transmis à la DGE qui doit nous donner une réponse. Ceci est une très grande victoire que nous avons obtenue.** Soit la DGE répond qu'il ne faut rien modifier et si les pays CEPT mettent leur menaces à exécution en ne reconnaissant

plus la licence française comme HAREC, alors la DGE sera dans l'obligation de modifier rapidement l'arrêté. Soit la DGE suspend l'arrêté et le modifie. Dans les 2 cas un nouvel arrêté devrait paraître, on l'espère avant les prochaines élections présidentielles. Et si le REF accepte de travailler avec nous et appuie nos propositions qui font l'unanimité des radioamateurs français, on peut espérer que cela aille vite.

N'hésitez pas à contacter vos responsables associatifs afin qu'une réunion de toutes les associations soit organisée afin d'exiger auprès de nos administrations une modification rapide de cet arrêté.



## Les Activités de F5MCC, 6 juin 2021

### 14ème JOURNÉE NATIONALE DE LA TÉLÉGRAPHIE OPTIQUE CHAPPE

Si de vous bouger, juste un peu, n'est pas un problème pour vous, venez participer au pique-nique\* au pied de la tour Chappe d'Annoux le dimanche 06 juin 2021 (anniversaire d'Yveline !!!) . . . Venez nous y rejoindre, vous êtes les bienvenus et ce sera un réel plaisir ...

[En savoir plus](#)

---

---

## Trafic

---

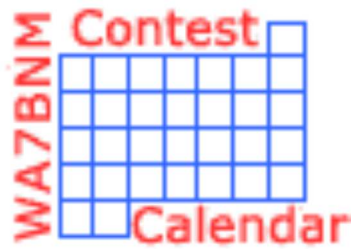
---



Lighthouse

Semaine 22

[En savoir plus](#)



Concours

Semaine 22

[En savoir plus](#)



La compil' DX

4 juin 2021

[Télécharger le bulletin](#)

---

---

**Ne pas oublier**

---

---



# Agenda amateurs

Pas de reprise des activités pour le moment



Adhésion promotionnelle 2021 **15€** sur notre site

## La boutique



## Indicatifs

### SWL

[demander un indicatif d'écoute](#)



## Service QSL

- Toutes les [QSL en attente sur le site de l'URC](#)
- Ou faite une [Recherche](#).
- régler directement les frais d'envoi de vos QSL à [notre boutique](#)

Les petites annonces de l'URC

Gratuit n'hésitez pas à utiliser [ce site](#)

